



La Chapelle-Heulin le 18 mai 2006

Monsieur le Président de l'AFCH

Monsieur le Président,

Suite à la réunion de la commission « Vie associative » organisée par la mairie, le 14 avril 2006, où seules nos deux associations étaient conviées, nous avons bien compris votre opposition à partager votre espace de rangement avec une autre association.

Cette solution proposée par les élus, réduisant votre espace de rangement et n'offrant qu'une solution partielle à l'ALCH, ne nous convient pas non plus. Comme dit lors de cette réunion : « *nous ne souhaitons pas faire les coucous...dans le local d'une autre association...* »

Nous sommes donc d'accord.

La lecture du bulletin municipal ainsi que les articles parus dans la presse en cette fin de semaine, nous ont par conséquent, tout comme vous sans doute, fort étonnés.

Encore une fois, nous vous confirmons qu'à aucun moment nous n'avons réclamé une place dans un local construit par les bénévoles de votre association. Nous avons fait d'autres propositions.

Il fallait que cela fut écrit, mais nous nous tenons à votre disposition pour lever toutes ambiguïtés qui subsisteraient et maintenir ainsi les meilleurs relations associatives.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.

Pour le conseil d'administration
Le président de l'ALCH :
Joseph Pellerin